

Type de réunion

Réunion d'établissement d'enseignement agricole

Discussion sur le constat (facultatif)

06 - Comment l'école doit-elle s'adapter à la diversité des élèves ?

Actuellement, en collège, beaucoup d'élèves sont en échec scolaire. Il y a, à ce niveau, peu de solutions de remédiation avec un système trop basé sur la sélection des élèves ; on constate un manque de souplesse de la part des instituteurs. Par contre, l'enseignement agricole sait s'adapter à la diversité des élèves :

- Les stages en entreprise permettent aux jeunes de prendre conscience des réalités du terrain,
- Les maîtres de stage ont un rôle essentiel quant à la motivation des jeunes à poursuivre un enseignement professionnel,
- Les enseignants accueillent l'élève tel qu'il est et prennent en compte tous les aspects de la personnalité du jeune,
- L'aide, le soutien psychologiques des différents acteurs du lycée agricole constituent un point fort.

La Bretagne est privilégiée (moins d'élèves avec des problèmes disciplinaires). On recrute des enseignants jeunes, avec peu d'expérience pour les classes difficiles (ex. région parisienne).

Propositions :

- ⇒ Maintenir un enseignement agricole avec un accueil à partir de la 4^e,
- ⇒ Valoriser la formation professionnelle en formant aussi les maîtres de stage,
- ⇒ Accueillir les élèves dans des classes à effectif limité (environ 20 élèves),
- ⇒ Donner la parole aux élèves afin qu'un débat existe davantage avec les enseignants.

12 - COMMENT LES PARENTS ET LES PARTENAIRES EXTERIEURS DE L'ECOLE PEUVENT-ILS FAVORISER LA REUSSITE SCOLAIRE DES ELEVES ?

Les parents doivent être à l'écoute du vécu scolaire de leur enfant ; ils doivent poser des règles et rappeler les droits et devoirs du jeune.

Propositions :

- ⇒ Favoriser la participation du délégué de parent de manière à développer la communication parents / professeurs. Le délégué ne doit pas simplement avoir un rôle de consultant mais aussi d'aide pour mieux faire fonctionner l'école, le collège ou le lycée.
- ⇒ Développer la participation des parents au conseil d'administration des organismes de gestion,
- ⇒ Favoriser le travail interclasses au sein des établissements professionnels (ex. entre bac pro et CAP),
- ⇒ Les partenaires professionnels du lycée doivent répondre à une exigence de qualité si l'on souhaite un véritable travail de formation : il y a un travail de sensibilisation à faire près des entreprises de la part du lycée.

16 – Quelles relations établir entre les membres de la communauté éducative – en particulier entre parents et professeurs et entre professeurs et élèves ?

Souhaits :

- ⇒ Donner du temps à l'élève pour faciliter l'expression individuelle et collective / professeurs,
- ⇒ Développer les moyens d'expression de l'élève (boîte à idées, ...),
- ⇒ S'assurer (retour de signature) que la correspondance du lycée (bulletins scolaires, circulaires, avertissements) soit bien transmise aux parents.

Remarques complémentaires sur le débat (facultatif)

Trois priorités pour l'École (une phrase par priorité)

1 Maintenir un enseignement agricole à partir de la 4^e en valorisant les filières professionnelles.

2 Favoriser l'expression individuelle et collective des élèves.

3 Favoriser la participation du délégué de parents à tous les niveaux de fonctionnement du lycée.